

24 janvier 1861.

Cadastré de la partie du fief Hertel et Marsolet, possédée par les héritiers de feu Moses Hart, fait le 24 janvier 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (no 36).

Archives de la province de Québec.

24 janvier 1861.

Cadastré de la partie du fief Hertel et Marsolet, possédée par Thomas Burns, écuyer, fait le 24 janvier 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (no 37).

Archives de la province de Québec.

24 janvier 1861.

Cadastré de la partie du fief Hertel et Marsolet, possédée par Isidore Cossette, écuyer, fait le 24 janvier 1861, par Norbert Dumas, écuyer, commissaire (no 38).

Archives de la province de Québec.

*Arrière-fief des Prairies Marsolet*

5 avril 1644.

Acte de concession de messire Jacques de La Ferté, abbé de Sainte-Marie, seigneur dominant, à Nicolas Marsolet de Saint-Aignan d'une concession de terre d'une demi lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent sur deux lieues de profondeur dans les terres, joignant d'un côté au ruisseau de l'Arbre à la Croix et d'autre côté au sieur Hertel, en seigneurie, avec droits de haute, moyenne et basse justice, à la charge de la foi et hommage.

Tiré d'un acte notarié; le titre de concession n'a pu être retrouvé.

7 janvier 1670.

Acte de foi et hommage de Nicolas Marsolet au Révérend Père Le Mercier, supérieur des missions de la Compagnie de Jésus, pour la terre et seigneurie de Marsolet